

CONTEXTE – LE PLAN DE FEMINISATION DE LA FFT

- Ce label Ligue s'inscrit dans le cadre du « Plan de Féminisation » de la Fédération Française de Tennis. Il a pour vocation **d'augmenter la proportion des femmes** dans toutes les composantes qui contribuent au développement d'un club.
- Plus de pratiquantes, de dirigeantes, d'enseignantes et d'officielles de la compétition, sont autant de réponses positives aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.
- Situation de la Ligue fin de saison 2023 : 30% licenciées ; 30% dirigeantes ; 13% d'enseignantes.

OBJECTIFS DU LABEL

1. En créant ce label, la Ligue Ile de France a souhaité **sensibiliser et inciter le plus grand nombre** de clubs franciliens à relever ce défi ; un défi pour toutes et tous qui n'est pas au détriment des hommes !
2. **Reconnaître et valoriser les clubs** qui s'inscrivent dans cette dynamique et qui réussissent à atteindre les seuils et avoir une représentation féminine dans les 6 domaines indiqués ci-dessous.

CRITERES Saison 2024 : adaptés à la taille des clubs et accessibles !

1. Pratiquantes

- Licenciées** : seuil minimum de 25% avec progression du nombre de licenciées ou seuil de 35% licenciées
- Action** : participation à 1 action fédérale (Raq. Ados, Raq. FFT, TMC) ou Ligue/Comité

2. Dirigeantes : Bureau/Comité direction :

- 30 % de l'équipe dirigeante**

3. Enseignantes : CQP, BE1/DE, BE2/DES

- Club A, B, C : au moins 1 enseignante**
- Club D, E, F : 20% de l'équipe enseignante**

4. Ecole de Tennis

- Au moins 1 répétitrice**

5. Equipes femmes

- Club A, B, C** : 1 éq Adultes + 1 éq Jeunes
- Club D, E, F** : 2 éq Adultes + 2 éq Jeunes

6. Arbitre & Juge arbitre

- Club A,B,C,D** : 1 arbitre **ou** 1 JA (T ou E)
- Club E, F** : 1 arbitre **et** 1 JA (T ou E)

ATTRIBUTION & PERSPECTIVES

- **Le Label est attribué pour la saison 2024 en cours.** Chaque club qui répond à tous les critères pourra faire la demande à la Ligue en cours de saison. La Ligue transmettra au Comité la plaque et l'autocollant correspondant à la saison.
- Pour **chaque saison à venir les critères pourront évoluer.** Chaque club pourra faire la demande de label et l'autocollant de la saison à apposer sur la plaque sera transmis au comité.
- A l'horizon de 3 à 4 ans, avec votre soutien, avoir **l'ambition d'améliorer la proportion de femmes dans tous les domaines : 35% de licenciées, 35% de dirigeantes, 20% d'enseignantes, ...**

MATRICE FEDERALE & CLUBS LIGUE ILE DE FRANCE

Tranches :

- A : 50 licenciés ou moins
- B : 51 à 130 licenciés
- C : 131 à 250 licenciés
- D : 251 à 500 licenciés
- E : 501 à 1000 licenciés
- F : 1001 licenciés ou plus

TRANCHE	Nombre de clubs	Nb Licenciés N
⊕ A	198	4 273
⊕ B	155	13 760
⊕ C	168	31 319
⊕ D	161	57 460
⊕ E	93	61 940
⊕ F	33	53 010
Total	808	221 762